

# **Procès-verbal de l'assemblée générale de l'Association des étudiants et étudiantes de l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal (AEEEEBSI)**

**Jeudi 14 mars 2019 à 12h18**

**Local B-3270 du pavillon Jean-Brillant de l'Université de Montréal**

## **PRÉSENCES :**

**Certificat en archivistique (0 membres)**

**Certificat en gestion de l'information numérique (1 membre)**

Chantal Guérin

**DESS en Édition Numérique (2 membres)**

Antoine Francis, François Côté

**Maîtrise en sciences de l'information (53 membres)**

Simon Van Bellen, Vanessa Nantel, Virginie Wenglenski, Sylvie Thibault, Maude Jodoin, Michel Trépanier, David Choquette, Edith Girard, Philippe Roy, Clara Gossmann, Nadine Arseneau, Cindy Beauchesne, Philippe B. Alarie, Dominique Poitras, Nolwenn Goalec, Nadia Zurek, Mirabelle Boily-Bernal, Léa Duflos, Gabriel Bouchard, Marc-André Simard, Boris Nonveiller, Marianne Duguay, Cynthia Beauchemin, Olivier Chamberland, Lilen Colombino, Isabelle Descaries, Yara Yassine, Sandra Cliche-Galarza, Marianne Ferron, Mélanie Lamontagne, Justine Grandmont-Pruvost, Alex Delagrave, Myriam Huot-Panneton, Elise Gauvreau-Gervais, Samar Kiamé, Kelly Correa, Simon Carrière, Marie Hélène Bohémier, Justine Ménard, Camille Morin Jodoin, Jennifer Dion, Elizabeth Filiatrault, Sébastien Champagne, Daniel Tremblay, Catherine Dussault Frenette, Camille Gagné, Myriam Marinier Fortin, Jessica Ferreira, Olivier Dufault, Camille-Hélène St-Aubin, Orphée Russell, Roxane Herr-Desrochers, Valérie Kempa

**Doctorat en sciences de l'information (0 membres)**

**Secrétaire d'assemblée**

Lucie Pasquier

**Président ou présidente d'assemblée**

Antoine Bertrand-Huneault

Ordre du jour :

1. Ouverture de la séance
2. Élection du présidium
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Grève
5. Affaires diverses
6. Clôture

## **1. Ouverture de la séance.**

Myriam Marinier Fortin propose l'ouverture de la séance à 12h18. Edith Girard appuie.

## **2. Élection d'un.e président.e d'assemblée.**

Sébastien Champagne propose Antoine Bertrand-Huneault comme président d'assemblée. Mélanie Lamontagne appuie.

Sébastien Champagne propose Lucie Pasquier comme secrétaire d'assemblée. Mélanie Lamontagne appuie.

**Présidium adopté à l'unanimité.**

## **3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**

Dominique Poitras propose l'ordre du jour. Myriam Marinier Fortin appuie.

**Ordre du jour adopté à l'unanimité.**

## **4. Grève**

### **Proposition soumise par le comité exécutif:**

Considérant la position adoptée par l'AEEEEBSI le 28 novembre 2018 : “Que l'AEEEEBSI appuie une campagne dont les revendications sont sur le thème du travail dans le cadre des études menant à l'obtention d'un diplôme et qu'elle s'engage à former un comité ad hoc.”;

Considérant que les étudiant·es de la maîtrise en sciences de l'information et du DESS en édition numérique ont un stage obligatoire de 35 jours à temps plein généralement non-rémunéré;

Considérant que les étudiant·es des autres programmes représentés par l'AEEEEBSI peuvent effectuer un stage facultatif généralement non-rémunéré;

Considérant que des associations étudiantes représentant plus de 30 000 étudiant·es ont des mandats de grève du 18 au 22 mars 2019 pour la rémunération des stages;

Considérant que ces associations proviennent des régions de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, l'Outaouais et les Laurentides, faisant de ce mouvement un mouvement à l'échelle de la province;

Que l'AEEEEBSI soit en grève du 18 au 22 mars 2019;

Que l'AEEEEBSI convoque ses membres le vendredi 22 mars pour discuter d'une potentielle reconduction de la grève;

Que tous les cours et séminaires de sigle SCI, INU, ARV et EDN soient levés durant cette période;

Que durant cette grève l'AEEEEBSI participe aux rencontres de la Coalition montréalaise des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) et du CUTE-UdeM et qu'elle invite tous ses membres à y participer;

Que l'AEEEEBSI encourage ses membres stagiaires à faire la grève de leur stage, et qu'elle les soutienne le cas échéant.

Camille-Hélène St-Aubin présente la proposition. Justine Ménard appuie.

Discussions :

Alex Delagrave et François Côté (membres du comité ad-hoc pour rémunération des stages) parle de la proposition. C'est le même type de propositions qui sont votés dans le reste du Québec. Sébastien Champagne propose un amendement : retirer le second point (AGE pour reconduction éventuelle de la grève le 22 mars), pour qu'il soit voté à part car ce sont des enjeux différents. Vanessa Nantel appuie. Boris Nonveiller se demande si on est obligé de se réunir pour la suite si le vote est juste pour une semaine, oui, pour savoir si on la reconduit ou pas. Pas de vote pour scinder la proposition.

### **Nouvelles propositions :**

1<sup>e</sup> proposition :

Considérant la position adoptée par l'AEEEEBSI le 28 novembre 2018 : “Que l'AEEEEBSI appuie une campagne dont les revendications sont sur le thème du travail dans le cadre des études menant à l'obtention d'un diplôme et qu'elle s'engage à former un comité ad hoc.”;

Considérant que les étudiant·es de la maîtrise en sciences de l'information et du DESS en édition numérique ont un stage obligatoire de 35 jours à temps plein généralement non-rémunéré;

Considérant que les étudiant·es des autres programmes représentés par l'AEEEEBSI peuvent effectuer un stage facultatif généralement non-rémunéré;

Considérant que des associations étudiantes représentant plus de 30 000 étudiant·es ont des mandats de grève du 18 au 22 mars 2019 pour la rémunération des stages;

Considérant que ces associations proviennent des régions de Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, l'Outaouais et les Laurentides, faisant de ce mouvement un mouvement à l'échelle de la province;

Que l'AEEEEBSI soit en grève du 18 au 22 mars 2019;

Que tous les cours et séminaires de sigle SCI, INU, ARV et EDN soient levés durant cette période;

Que durant cette grève l'AEEEEBSI participe aux rencontres de la Coalition montréalaise des Comités unitaires sur le travail étudiant (CUTE) et du CUTE-UdeM et qu'elle invite tous ses membres à y participer;

Que l'AEEEEBSI encourage ses membres stagiaires à faire la grève de leur stage, et qu'elle les soutienne le cas échéant.

2<sup>e</sup> proposition :

Que l'AEEEEBSI convoque ses membres le vendredi 22 mars pour discuter d'une potentielle reconduction de la grève;

Discussions :

Justine Ménard propose d'être en grève à partir de demain pour qu'on puisse aussi participer à la grève du climat. Camille-Hélène St-Aubin répond que ce n'est pas le même enjeu et que la grève du 15 mars est pour le climat. Justine Ménard dit que si on ne fait pas grève, c'est un peu comme si on n'appuyait pas le mouvement pour le climat. Olivier Chamberland aurait voulu que ce soit dans la proposition mais c'était un peu dernière minute pour la mobilisation. Boris Nonveiller rappelle que ce sont deux enjeux différents qui effectivement pourrait faire partie du même

combat mais qui ne vont pas nécessairement mobiliser les mêmes personnes. Roxane Herr-Desrochers dit que ce serait une proposition qu'on pourrait faire après le vote pour la grève. Catherine Dussault Frenette est d'accord, pour que ce ne soit pas noyé dans la masse. Question pour la dernière proposition sur la grève pour les personnes qui sont en stage en ce moment et qu'on ne peut pas les obliger à faire la grève de leur stage. François répond qu'on ne va pas aller piquer les milieux de stage mais on soutient les gens qui veulent faire la grève de leur stage.

Valérie Kempa demande pourquoi on embarque dans la grève et quelles ont été les étapes déjà faites avec le gouvernement. François Côté lui répond que le gouvernement donne des bourses mais qui ne sont pas équitables et auxquelles tout le monde n'a pas accès. Le gouvernement se dit à l'écoute et font présentement un chantier pour regarder tous les stages. La semaine de grève est en préparation depuis longtemps pour mettre de la pression sur le gouvernement car le 21 mars c'est le dépôt du budget gouvernemental. Justine Ménard dit que les enjeux sont différents d'un programme à l'autre et qu'on ne vote pas juste pour notre stage mais aussi pour appuyer nos collègues d'autres programmes. Il faut que le mouvement ait du poids et qu'on soit solidaires.

Olivier Chamberland précise que c'est gros coup à donner. Olivier Dufault dit que ce serait désavantageux de demander aux milieux de nous rémunérer car ce sont des milieux qui n'ont pas de budget. Il voudrait savoir si on peut le rajouter dans les considérant. Roxane Herr-Desrochers précise aussi que les stagiaires ne sont pas protégés par les normes du travail car ils ne sont pas rémunérés. Justine Ménard dit qu'idéalement, il faudrait forcer le gouvernement à nous payer. Boris Nonveiller précise que les « considérant » ne sont habituellement pas dans des sens contraires et que ça dépend du sens dans lequel on veut aller (appuie des autres étudiants ou que nos stages soient rémunérés).

Simon Van Bellen voudrait qu'on rajoute un considérant mais le président d'assemblée rappelle qu'on ne peut pas le rajouter dans les considérant mais qu'on pourrait le mettre dans les propositions. Simon Van Bellen propose donc un amendement qui précise qu'il faut que ce soit le gouvernement qui rémunère les stages. Olivier Dufault appuie. Alex Delagrave dit qu'il ne faut pas se perdre dans les amendements et les considérants, qu'on peut voter pour la semaine prochaine et voir pour les modalités après. Justine Ménard est d'accord et dit ça nous met peut-être des bâtons dans les roues. Valérie Kempa est d'accord qu'on soutienne les autres étudiants mais est-ce qu'on veut aussi la rémunération de nos stages ? Olivier Dufault ne parle pas de modalités, il parle plus du côté stratégique car il ne voudrait pas que le gouvernement ait le choix de demander ou non aux lieux de stages de les financer. Jennifer Dion dit que c'est plutôt une partie à négocier quand les stages seront rémunérés, car on n'est pas les seuls à avoir des stages dans le public (enseignants, infirmières, etc). Boris Nonveiller précise qu'on vote aujourd'hui pour un moyen de pression plutôt que pour le revendications. François Côté mentionne qu'il est surtout important de voter. Olivier Dufault précise que c'était un considérant qu'il voulait ajouter et Simon Van Bellen retire sa proposition.

Justine Ménard propose de voter sur la première proposition. Le vote de grève est adopté à majorité manifeste des voix.

Deuxième proposition pour une assemblée générale extraordinaire pour une éventuelle reconduction de la grève le 22 mars :

Discussion :

Il est question de savoir ce qu'il se passe lors de la prochaine rencontre. Le président d'assemblée précise qu'on refait une nouvelle AG vendredi prochain. Isabelle Descarries répond que si on

vote contre cette proposition, la grève sera d'une semaine et c'est tout. François Côté dit que si on vote pour la proposition, ça ne veut pas dire qu'on vote pour la reconduction. Sébastien Champagne propose le vote. Proposition adoptée à majorité manifeste des voix.

Maude Jodoin se demande quelles sont les modalités de la grève. Camille-Hélène St-Aubin lui répond qu'on aura besoin d'aide pour le piquetage et que le comité exécutif va envoyer l'horaire des cours de l'EBSI. Vanessa Nantel demande si un vote à distance n'est pas possible pour l'assemblée générale extraordinaire du 22 mars. Camille-Hélène St-Aubin répond que ce n'est pas possible selon la charte.

Justine Ménard voudrait ajouter la proposition « que l'AEEEEBSI soit en grève le 15 mars 2019 à partir de 11h30 pour appuyer la manifestation pour le climat ». Olivier Chamberland appuie. Justine Ménard précise que ce serait à partir de 11h30 pour ne pas trop perturber les cours mais pour montrer qu'on est solidaire au mouvement. François Côté propose de se joindre au contingent de l'UdeM. Marc-André Simard dit qu'en pratique ça ne changera pas grand-chose et que si on va à la manifestation, il n'y aura personne pour piqueter les laboratoires l'après-midi. Camille-Hélène St-Aubin répond que le comité exécutif a une réunion le matin et pourra piqueter. Boris Nonveiller et Cindy Beauchesne mentionne tout les deux que si la grève n'est qu'à partir de 11h30, ça implique qu'on soutient mais qu'on ne veut pas manquer les cours donc que ce serait mieux de faire la grève depuis le matin ou pas du tout mais que c'est un délai très court. Catherine Dussault Frenette demande le vote. La proposition est adoptée à majorité manifeste des voix.

Nadine Arseneau propose de rajouter une proposition : « que l'AEEEEBSI soit en grève le 15 mars de 8h30 à 11h30 pour appuyer la manifestation pour le climat ». Cindy Beauchesne appuie. Olivier Chamberland demande le vote. La proposition est adoptée à majorité manifeste des voix.

## **5. Affaires diverses.**

Aucune.

## **6. Levée de l'assemblée.**

Sébastien propose la clôture de la séance à 12h58. Marianne Duguay appuie.